



Communiqué de presse

Forest, le 15 novembre 2018

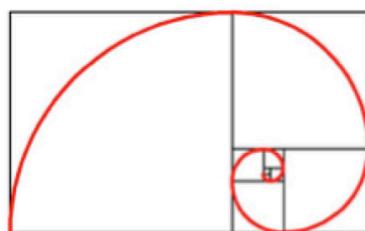
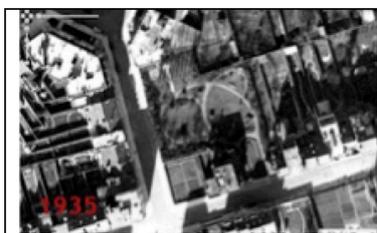
Nouveau rebondissement dans la saga de la villa Dewin à Forest :

***une demande d'extension de classement du jardin, soutenue par plus
de 330 signataires est déposée à la Région !***

La semaine a été intense pour le Comité du Quartier Meunier qui se mobilise à nouveau pour la sauvegarde du jardin de la Villa Dewin/Hôtel Danckaert, rue Meyerbeer à Forest. Il a en effet déposé auprès de la Direction des Monuments et Sites une demande d'extension de classement pour la partie du jardin d'origine qui n'avait pas été classée en 2016. Or celle-ci complète pourtant les tracés du chemin de promenade et comprend un alignement d'arbres centenaires s'étendant jusqu'à la rue de la Mutualité.

Fort du soutien de plus de 330 signataires appuyant cette demande, le comité considère que l'étude du jardin faite en 2016 avait omis des éléments d'appréciation décisifs. Il souhaite dès lors que le classement partiel du jardin soit reconsidéré à la lumière d'éléments nouveaux, comme la découverte récente du fait que le tracé initial du jardin se présente comme une composition originale et très étudiée. En effet, en observant de près les photographies aériennes sur le site Bruciel de 1935 à 2015, il est clair que la composition répond à un modèle utilisé de tout temps par les architectes paysagistes pour définir les proportions harmonieuses des jardins : la spirale de Fibonacci inspirée par le Nombre d'Or.

Au vu de la composition mathématique peu commune de cet ensemble et de son aménagement particulier, il n'est pas à exclure que l'architecte de ce jardin soit Jean-Baptiste Dewin lui-même, réalisant de la sorte une « œuvre d'art totale ». Cet élément nouveau confirme sa valeur patrimoniale et esthétique en tant qu'ensemble et lui donne une place importante dans l'histoire de l'art des jardins.



Montage Photoshop du Rectangle d'Or de Fibonacci sur la photo du jardin Dewin en 1935 (site Bruciel), montrant que la conception du jardin Dewin se base sur le Nombre d'Or et plus particulièrement sur les Suites de Fibonacci. ©F.Colin

Pour rappel, le 7 juillet 2016, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale avait confirmé le classement de la villa et d'une partie seulement de son jardin, alors qu'initialement la Commission Royale des Monuments et Sites avait proposé le classement de l'ensemble. Plus de deux ans après, le comité du Quartier Meunier, impliqué dans la préservation du patrimoine bruxellois constate que cette mesure de protection n'a pas eu les effets escomptés.

En effet, suite à une reparaçellisation du terrain d'origine survenue pendant la procédure de classement et dont le seul but était de permettre une opération immobilière très rentable, la villa et le jardin désormais classés appartiennent à deux propriétaires différents de sorte que la villa, amputée de toute la partie arrière de son jardin est en vente et ne trouve pas acquéreur. Laisée à l'abandon, elle se dégrade et sa roseraie serait une jungle si les riverains n'avaient pas retroussé leurs manches, et, avec l'accord du propriétaire, organisé de nombreuses séances de jardinage pour la remettre en état.

Aujourd'hui, les riverains repartent en croisade pour préserver cet ensemble architectural et paysager remarquable, d'autant que la perspective d'un nouveau projet de construction sur l'entièreté de la parcelle non classée refait surface. Face à cette perspective de construction à caractère spéculatif et à l'heure du réchauffement climatique où les enjeux environnementaux sont cruciaux, ils considèrent primordial de protéger la cohérence de ce patrimoine art déco et d'éviter la perte irréversible de ce jardin exceptionnel qui représente aussi un poumon vert important pour le quartier et un segment du maillage vert.

Souhaitant une réflexion sur l'avenir du lieu et encouragés par les réactions positives de plusieurs instances contactées, ils envisagent des alternatives qui pourraient impliquer un partenariat public/privé.

Le comité du Quartier Meunier sera très attentif au suivi de cette demande d'extension de classement par la Région et compte sur la nouvelle majorité communale forestoise pour la soutenir dans ses démarches.

Le patrimoine, c'est notre histoire !

www.notrehistoire.be

NotreHistoire est une campagne de mobilisation citoyenne lancée par le Comité du Quartier Meunier Asbl suite à la proposition de classement en octobre 2014 par la Commission Royale des Monuments et Sites de la Villa art déco de Jean-Baptiste Dewin et de l'entièreté de son jardin, située rue Meyerbeer 29-33 à Forest. A la suite d'une pétition qui a recueilli plus de 2000 signatures en faveur du classement, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a classé la Villa Dewin pour totalité et d'une partie seulement du jardin le 7 juillet 2016. Trois mois après cette décision, un promoteur immobilier déposait une demande de permis de construction prévu sur toute la partie du jardin non classé, que la Commission de concertation de Forest avait refusée à l'unanimité.

Jean-Baptiste DEWIN (1873-1948) est un architecte bruxellois, auteur notamment de la Maison Communale de Forest, de bâtiments hospitaliers tels que l'hôpital Saint-Pierre ou l'Institut chirurgical Berkendael (devenu l'ancien complexe de la Croix-Rouge) à la place Brugmann et de nombreuses maisons particulières dans les communes d'Anderlecht, Bruxelles, Forest, Ixelles et Molenbeek.